



76190 ☎ : 02.35.96.20.76

E-Mail: mairie.staubincretot@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt deux, le deux février à vingt heure le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DUVAL, Premier adjoint, Maire par intérim.

Etaient présents : ABRAHAM Christian, ALLEAUME Martial, CHOULANT Agnès, DOUEYRE Serge, DUFRENE Barbara, DUVAL Gilles, HUGUET Geoffrey, JALENQUES Isabelle, LEAL Solen, LEMETTAIS Florent, LEPILLIER Stéphanie, SERY Benoît, SPANNEUT Damien,
Formant la majorité des membres en exercice

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13 Présents : 13 Votants : 13

Date de convocation : 25/01/2023

Date d'affichage : 25/01 /2023

LEMETTAIS Florent a été élu secrétaire de cette séance

Délibération pour décider de l'ouverture anticipée de crédits en investissement au titre du budget 2023 :

Le maire expose que pour parer aux factures d'investissements jusqu'au vote du budget 2023, il convient de libérer des crédits, dans la limite des 25% du budget 2022 en investissement.

Le maire propose le tableau suivant :

CHAP	ART M57			avance sur 2023
20	2051	concessions et droits similaires	COSOLUCE	2 394,00 €
21	2135	Instal géné, agencet, aménag.	30% salle poly	26 970,00 €
	2152	installations de voirie	my signal.	63,54 €
	2188	Autres immobilisations corporelles	YESS électr. CEDEO	2 500,00 €
		TOTAL AVANCES INVESTISSEMENT		31 927,54 €

Les membres du Conseil autorisent le comptable du Trésor à payer les mandats dans les conditions ci-dessus.

Vote pour : 13 Vote contre : 0 Abstention : 0

Les membres du Conseil présents se sont prononcés unanimement en faveur de l'adoption de cette délibération.

Délibération pour fixer les indemnités de la fonction de maire intérimaire :

Considérant que depuis le 25 janvier M. Duval, 1er Adjoint, à pris la fonction de Maire par intérim,

il est proposé d'attribuer à M. Duval les indemnités votées le 2 juin 2020 pour les fonctions de maire, soit 40,3% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, en remplacement de ses indemnités de 1er adjoint.

Pour faciliter la comptabilité, M. Duval propose de procéder à cette modification à compter du 01 février 2023.

Etant personnellement concerné, M. Duval ne prend pas part au vote.

Vote pour : 12 Vote contre : 0 Abstention : 0

Les autres membres du Conseil présents se sont prononcés unanimement en faveur de l'adoption de cette délibération.

Délibération pour la création d'un poste de secrétaire de mairie :

Le maire expose aux membres du conseil municipal qu'en raison de la prochaine fin de mission de Mme Humbert et des besoins de la commune, il conviendrait de créer un emploi permanent à temps non complet pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie avec le grade d'adjoint administratif, ou adjoint administratif principal classe 1 ou 2.

Vote pour : 13 Vote contre : 0 Abstention : 0

Les membres du Conseil présents se sont prononcés unanimement en faveur de l'adoption de cette délibération.

Questions diverses :

- demandes de l'école : le fauteuil pour une l'école sera acheté très prochainement. Pour les demandes d'aide financière, M. Duval propose de s'entretenir avec la Directrice et de faire le point avec le SIVOS.

- permanence des élus : le créneau de permanence du mercredi soir est prorogé avec une plage horaire jusqu'à 19 h.

- le problème de la passation des clefs à 16 ou 17 h le vendredi alors que la salle est occupée jusqu'à 18 h est soulevé (problèmes d'assurances et de responsabilité), et doit être étudié.

- plusieurs habitants ont signalé une présence notable de rats, sans doute attirés par les poulaillers et autre. La commune n'est pas apte à fournir une solution sans risque pour les animaux domestiques. D'autre part nous sommes une commune rurale et la cohabitation avec les rongeurs est inévitable.

- la transmission des informations sur les prochaines élections des deux conseillers municipaux

manquants se fera par affichage sur le panneau d'information municipale, par panneau pocket, par le site web, et par le bulletin d'information municipale (BIM)

- M. Duval rappelle le courrier déposé récemment à la mairie par M. Tanay, habitant rue du Cheval Blanc côté Trouville Alliquerville, réclamant la remise en service des deux éclairages publics au niveau de son domicile. Par vote unanime à mains levées le Conseil décide de ne pas remettre en service ces éclairages et suggère que M. Tanay s'adresse à la mairie de Trouville Alliquerville pour se faire placer un éclairage à alimentation solaire.

- M. Duval fait un bref point sur les projets en cours : l'isolation de la salle polyvalente, le remplacement du chauffage à la mairie et à l'école, l'éclairage public.

Plus aucune question n'étant soulevée, M. Duval déclare la séance levée.

Le 02 février 2023

Florent LEMETTAIS
Secrétaire de la réunion

Gilles DUVAL
1er Adjoint, Maire par intérim



Signatures des Conseillers Municipaux ayant participé au Conseil du 02/02/2023

ABRAHAM Christian	ALLEAUME Martial	CHOULANT Agnès
DOUEYRE Serge	DUFRENE Barbara	DUVAL Gilles
HUGUET Geoffrey	JALENQUES Isabelle	LEAL Solen
LEMETTAIS Florent	LEPILLIER Stéphanie	SERY Benoît
SPANNEUT Damien		